

PRÉPOSÉ AU TIR D'AMORÇAGE PAR DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES



Exemple de programme

Cette option complémentaire du CPT traite du mode de mise en œuvre spécifique qui s'applique aux systèmes d'amorçage par dispositifs électroniques.

- Généralités
- Les matériels de mise en œuvre (exploseurs séquentiels, détonateurs électroniques)
- Les règles de conception de plan de tir et de mise en œuvre des produits
- Avantages et contraintes des différents systèmes
- Règles de sécurité particulières

Examen

Epreuve Orale (EP1) : 45 min (dont 15 min de préparation)

Epreuve Pratique (EP2) : 45 min sur chantier (Se munir d'une tenue de chantier et de ses EPI)

Moyens pédagogiques

Manuel « OPTION 8 du CPT » remis en début de formation.

Exposés, vidéos.

Manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices. Mise en œuvre sur site dans les conditions réelles ou simulations.

PSH

La présentation à l'examen est soumise à aptitude médicale.

Les PSH sont invités à se faire connaître lors de leur inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la prestation de formation.

Délai d'accès

Inscription auprès des académies de 15 jours à 1 mois avant la date de l'examen.

Nombre de places limité à 12 par session.

Durée

2,5 jours